DÉCHÈTERIE

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE LOIREAUXENCE (VARADES)

Pour les particuliers :

Depuis le 4 mai, il est de nouveau possible de vous rendre dans l'une des 5 déchèteries du Pays d'Ancenis (la plus proche de son domicile).

Déchets acceptés : uniquement les déchets verts et gravats (sauf briques plâtrières, placoplatre, plaques fibro et placo). Les autres déchets seront refusés.

Pour s'y présenter, les habitants doivent venir seuls (une personne par véhicule), se munir de leur carte d'accès en déchèteries. Ils devront décharger seuls leur véhicule et venir avec leur propre matériel (aucun prêt de pelle, de fourche…). Les agents limiteront le nombre de véhicules en simultané sur le site. Dans la mesure du possible, il est demandé aux habitants d'étaler dans le temps leurs déplacements à la déchèterie afin d'éviter une affluence trop importante aux abords des sites.

Pour les professionnels :

L'accès aux déchèteries est possible uniquement sur RDV (toutes les filières sont acceptées), le mercredi et le vendredi après-midi sur la déchèterie du secteur de Mésanger et le mercredi après-midi sur la déchèterie du secteur de Vallons-de-l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille). Inscriptions auprès de la COMPA (service Déchets) : 02 40 96 31 89.

Nouveaux horaires de la déchèterie de Loireauxence (Varades) :

le lundi de 9h à 12h30
le mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h45

DÉCHETS SAUVAGES

Une recrudescence des dépôts sauvages est malheureusement constatée. Chacun est invité au civisme. Dans la négative, une verbalisation pourrait être mise en oeuvre, en vertu de l'arrêté municipal en vigueur.

TRAVAUX

LE DOSSIER COLLÈGE (VARADES)

- Les travaux du collège ont repris, avec toutes les dispositions nécessaires pour la protection des salariés. Un nouveau planning des travaux va être bâti pour amener le chantier jusqu'à la rentrée scolaire 2021.

- Les terrassements de la future salle omnisports débuteront avant la fin mai par la démolition des cours de tennis.

- Le chantier des abords du collège a repris (raccordement eaux usées de la future salle omnisports puis abords des parkings). En juillet, l'aménagement de la rue P. de Coubertin débutera par le nouveau carrefour avec la rue Pasteur.

TRAVAUX À LA CHAPELLE ST-SAUVEUR

- En amont du carrefour de la Promenade, des plateaux surélevés seront réalisés au mois de juin sur les routes de la Rouxière et de Belligné.

- Les travaux de renforcement électrique au village de la Grande Huttière ne pourront se terminer qu'au mois d'août. La rénovation de la chaussée de la traversée du village est reportée en 2021.

TRAVAUX

TRAVAUX À LA ROUXIÈRE

- Des aménagements PMR ont été réalisés rue du Coteau et à la salle de la Poste.

- Le renforcement électrique au village de l'Herbraire va bientôt se terminer.

TRAVAUX À BELLIGNÉ

- La chicane de ralentissement de la rue de l'Océane, qui a souffert de l'hiver, va être remplacée par un plateau surélevé et des bordures vont être implantées le long du trottoir Sud. Le Département procèdera à des réparations rues de l'Océane, de la Loire et des Deux Provinces et au village de Lasseron (après travaux sur la chicane d'entrée du village).

- Des aménagements PMR (personnes à mobilité réduite) viennent d'être réalisés à la pharmacie et à la boulangerie - charcuterie.

- Prévus en 2020 : l'aménagement de l'allée des Associations et des travaux de voirie au village de la Blanchetière.

TRAVAUX À VARADES

- À Varades, la rénovation du trottoir entre le PMU et la rue du Val de Loire est en attente : des problèmes d'eaux usées sur le bâtiment du PMU sont à solutionner auparavant. Cela bloque également la mise aux normes PMR d'un trottoir à l'angle de la rue de La Rouxière.

- Au village de Villebeslay, d'importantes inondations ont à nouveau eu lieu début mars. Une étude hydrologique de "bassin versant" est commandée afin de déterminer les bonnes solutions techniques.

- En remplacement des peupliers de la Mabiterie, les nouvelles plantations ont dû être différées à l'automne prochain en raison des intempéries et de la crise sanitaire. Les murets dégradés (volontairement) de l'allée centrale vont être réparés cet été.

- Éclairage public : le remplacement des boules énergivores par des lanternes LED va se poursuivre en 2020 : rue de l'Arche, la Gravelle, Clos des charmes, Hameau du Parc …

- Sans attendre le lourd chantier de réhabilitation nécessaire pour remédier aux signes d'usure du pont de Varades (pas avant 2024), le Département va procéder à son renforcement provisoire pour la fin 2020. Les études pour les grands travaux intègreront un programme de franchissement cyclable dans la continuité des réflexions menées avec les élus locaux.

Loireauxence

Information municipale Covid-19

mai 2020

L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL

www.gouvernement.fr/info-coronavirus
0 800 130 000 (appel gratuit)

MISE À DISPOSITION DE MASQUES

Dans le cadre de la commande groupée avec le Département et la COMPA, la commune mettra gratuitement 1 masque par personne à disposition des habitants (à partir de 10 ans), dans le respect de conditions sanitaires strictes.

- La première partie de cette commande va être distribuée par les élus au domicile des personnes de plus de 65 ans, entre le 19 et le 26 mai. Si vous n'avez pas reçu le masque au 26 mai, veuillez contacter la mairie annexe.
- Le solde sera distribué par la commune au reste de la population à réception de la totalité de la commande (d'ici la fin mai).

Vous pouvez faire le choix de confectionner vos propres masques. Voir en page 3.

Bon usage du masque face au virus

- Avant de mettre ou d'enlever le masque, lavez vous les mains avec du savon ou du gel hydro-alcoolique

- Pour le mettre, tenez les lanières élastiques, ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.

- Pour le retirer, décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage

- Il faut changer le masque : une fois porté 4h, si le masque s' humidifie, s'il est endommagé.

Comment l'entretenir ?

- Lavez le masque à la machine, avec de la lessive, au moins 30 mn et à 60° minimum.

- Utilisez un sèche linge (ou sèche cheveux) pour le sécher, ou faites-le sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

RÉOUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

RÉOUVERTURE DES ACCUEILS

Horaires applicables du lundi au vendredi. Fermeture le samedi matin.

L' accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h pour tous les accueils (excepté l'après-midi pour l'agence postale de Belligné). Pour limiter les flux et le croisement pendant les attentes, **la prise de rendez-vous est privilégiée.**

Accueils de mairie :

> Varades : 9h-12h
> La Rouxière (dont agence postale) : 9h-12h
> Belligné : 14h-17h
> La Chapelle St-Sauveur : 14h-17h

Agence postale de Belligné : 9h15-12h

Accueil pôle santé social :

> Varades et La Rouxière : 9h-12h sur RDV
> Belligné et La Chapelle St-Sauveur : 14h-17h sur RDV

Urbanisme (mairie de Belligné) : 14h-17h sur RDV le mardi et jeudi
Secrétariat Enfance Jeunesse (mairie de Varades) : 9h-12h
Relais petite enfance : sur RDV
Secrétariat technique (mairie de Belligné) : 14h-17h

CONDITIONS D'ACCÈS

Les habitants :

> devront impérativement annuler le déplacement s'ils présentent des symptômes
> seront invités à porter un masque, dans la mesure du possible, et à venir seuls
> devront se laver les mains au gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie, et patienter une personne à la fois dans le hall

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil municipal s' installera le 18 mai. L 'élection du maire et des adjoints se tiendra le jeudi 28 mai.

RÉOUVERTURE DES PARCS, JARDINS PUBLICS ET CIMETIÈRES

Suite à la levée du confinement, l'accès aux parcs et jardins publics est de nouveau autorisé. L'accès aux plans d'eau et lacs demeurent interdit (arrêté sur www.loireauxence.fr).

CÉRÉMONIE DU 8 MAI REPORTÉE

La cérémonie du 8 mai a été **reportée au 18 juin,** sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires. Plus d'informations à venir.

CÉLÉBRATIONS DE MARIAGES À LOIREAUXENCE

Dans la mesure du possible, merci de reporter les mariages. À l'heure actuelle, les mariages peuvent être célébrés mais uniquement dans la plus stricte intimité.

MAIRIE DE LOIREAUXENCE
182 rue du Maréchal Foch - CS 50023 - Varades - 44370 LOIREAUXENCE
Tél : 02 40 98 33 03 - Fax : 02 40 83 49 69 - Mail : mairie@loireauxence.fr
www.loireauxence.fr

ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

POINT SUR LES ÉCOLES ET SERVICES ENFANCE JEUNESSE

ÉCOLES

Les écoles publiques de Loireauxence ont réouvert le vendredi 15 mai.

Des rencontres ont eu lieu entre les élus et la communauté éducative des 5 écoles concernées pour préciser les nécessités opérationnelles de chaque établissement.

Le bureau municipal de Loireauxence a acté le principe d'une ouverture simultanée de toutes les écoles publiques du territoire en cohérence avec l'esprit de la commune nouvelle. Une concertation avec les 5 directeurs d'écoles publiques et l'inspection d'académie a permis de dégager un consensus, et les élus saluent l'engagement des enseignants et des agents municipaux en ces temps si particuliers.

Chacune et chacun œuvrent pour permettre l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles, tant sanitaires que pédagogiques. Nous savons pouvoir compter sur l'indulgence des parents pour que perdure cet esprit de solidarité et de reconnaissance.

PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire suit les dates d'ouverture des écoles pour répondre aux besoins des familles. La capacité maximale d'accueil des enfants en périscolaire est calculée en tenant compte des locaux et du mobilier.

Les activités TAP sont annulées jusqu'à la fin de l'année scolaire, seul un accueil périscolaire sera assuré.

FOYERS DES JEUNES

Les foyers des jeunes sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

RESTAURATION SCOLAIRE

Aucune fourniture de repas ne sera réalisée les deux premières semaines, du 11 au 29 mai inclus.

Les repas froids devront être fournis par les familles et conservés dans des glacières individuelles pour limiter les contaminations dans les réfrigérateurs. Les enfants utiliseront leurs couverts personnels et les rapporteront non nettoyés à la maison.

MULTI-ACCUEIL

Le multi-accueil a réouvert le 11 mai. L'accueil est cependant limité à 10 enfants.

Si les familles sont identifiées suffisamment tôt pour commander les repas, la commune assurera la fourniture.

Dans la négative, les familles fourniront exceptionnellement le repas qui sera conservé dans une glacière individuelle pour éviter toute contamination dans les réfrigérateurs.

ACCUEILS DE LOISIRS

Un accueil ALSH pourra être organisé sur les 4 communes déléguées, en fonction des demandes et dans la limite des capacités d'encadrement.

L' ALSH du mercredi après-midi reprendra le mercredi 20 mai 2020.

CAMPS D'ÉTÉ

Les camps d'été ont été annulés.

SERVICES TECHNIQUES

Durant ces semaines de confinement, les agents techniques de la commune ont été à plusieurs reprises sollicités par les habitants concernant l'entretien des espaces verts notamment.

Les chantiers ont été limitativement repérés, sur des motifs de sécurité, salubrité et surcoût lié à un retard d'exécution. Les interventions courantes et entretiens extérieurs reprennent progressivement depuis le 11 mai.

Merci de votre patience et de votre compréhension.

BIBLIOTHÈQUES

Six bibliothèques ressources réparties sur le territoire du Pays d'Ancenis, dont celle de Varades, vont réouvrir progressivement à partir du 19 mai.

Tel. : 02 40 98 33 89
Site internet : bibliofil.pays-ancenis.com

SANTÉ SOCIAL

FABRIQUER SES PROPRES MASQUES

La commune n'assure pas de coordination et invite à la mise en relation par le biais d'une plateforme en ligne.

Les particuliers fabriquant des masques et les demandeurs de masques qui se font connaître auprès des services municipaux sont invités à se référencer sur le site de l'AFNOR :
https://masques-barrieres.afnor.org

Pour celles et ceux qui auraient des difficultés, le Pôle Santé Social peut les aider à se référencer.

REPRISE DES SOINS INFIRMIERS

Le centre de santé infirmier va reprendre les permanences de Varades et Belligné sur RDV uniquement à compter du 18 mai.

Tel. : 02 40 98 33 65
Site internet : www.soins-infirmiers-consultations-medecins.fr

SANTÉ SOCIAL

MODIFICATION DES OUVERTURES DU PÔLE SANTÉ SOCIAL

Le Pôle Santé Social assure une permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Rendez-vous possible le matin (9h-12h) à Varades et La Rouxière et l'après-midi (14h-17h) à La Chapelle St-Sauveur et Belligné. La prise de rendez-vous se fait uniquement par téléphone aux heures ouvrables (numéro ci-dessous).

Les personnes sont incitées à venir seule et avec un masque.

- Bons alimentaires et bons carburant (sur critères)
- Demande d'aide financière (sur critères)
- Aide dans l'accompagnement de vos démarches

La confidentialité des échanges est garantie.

Tel. : 02 40 98 63 94
Mails : ccas@loireauxence.fr ou polesantesocial@loireauxence.fr

POURSUITE DU SERVICE : "DEMANDE DE MENUS SERVICES"

Le service se poursuit avec l'appui des équipes d'élus et bénévoles, répartis par commune déléguée. Faire les courses, récupérer des médicaments à la pharmacie, autres services… Pour les situations qui ne trouveraient pas de solution en proximité (entourage, voisinage, entraide…), les habitants dans le besoin peuvent appeler le Pôle Santé Social au 02 40 98 63 94 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h).

NUMÉROS UTILES

- Violences sur les enfants : 119 (ou sur le site internet allo119.gouv.fr)
- Violences conjugales : 3919 (ou sur le site internet arretonslesviolences.gouv.fr)

VOUS SOUFFREZ D'ISOLEMENT, DE SOLITUDE ?

- La Croix-Rouge : 09 70 28 30 00 – écoute 7j/7 de 8h à 20H ou 0800 858 858
- Solitud'écoute/Les Petits frères des Pauvres : 08 0047 47 88 – écoute de 7j/7 de 15h à 20h
- Au bout du Fil : 09 72 63 56 25
- SOS amitié Nantes : 02 40 04 04 04
- Agri'écoute : 09 69 39 29 19
- UNAFAM : 01 42 63 03 03 (si vous vivez avec une personne ayant des troubles psychiques)
- France DEPRESSION : 07 84 96 88 28

VOS DROITS : AIDES EXCEPTIONNELLES DE SOLIDARITÉ

Une aide exceptionnelle de solidarité sera versée automatiquement par la CAF ou la MSA, une seule fois, à partir du 15 mai, aux familles et aux personnes les plus modestes :

1/ Les foyers allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) ou de l'allocation de solidarité spécifique (Ass) en avril ou en mai perçevront une aide de 150 €, à laquelle s'ajoute 100 € supplémentaires par enfant à charge de moins de 20 ans.

2/ Toutes les familles bénéficiaires des aides personnelles au logement en avril ou en mai, qui ne perçoivent pas le Rsa ou l'allocation de solidarité spécifique (Ass), bénéficieront d'une aide de 100 euros par enfant à charge de moins de 20 ans.

3/ Une aide exceptionnelle d'un montant de 200 euros sera versée début juin 2020 aux jeunes de moins de 25 ans "précaires ou modestes", dont les étudiants (sous certaines conditions) et les jeunes touchant les aides pour le logement.

ASSOCIATION RELAIS SOLIDARITÉ

Le P'tit Chariot de Galerne

Les prochaines distributions de l'Épicerie Sociale auront lieu les 15 mai, 5 juin et 19 juin à la Maison des Solidarités, rue du parc à Varades.

L'association ouvre une Épicerie Sociale proposant des denrées alimentaires conservées à température ambiante et des produits frais et congelés, à 10 % de leur valeur, en colis de dépannage ou pour 3 mois renouvelables.

L'accès est réservé aux foyers dont le Reste À Vivre ne permet pas de se nourrir convenablement, ponctuellement ou durablement.

L'accueil est organisé en respectant les consignes sanitaires : lavage des mains, gestes barrière ... Il est recommandé de venir seul et de porter un masque (si besoin, un masque pourra être mis à disposition sur place). Des créneaux horaires de passage sont définis en amont au téléphone.

Modalités et inscriptions
au 07 68 15 84 98

Reprise du Transport Solidaire

Les transports seront conformes aux recommandations des services de santé dont le port du masque pour le conducteur.

Service accessible sous réserve de la disponibilité d'un bénévole de l'association.

Pour en bénéficier, appelez au
02 40 98 37 17 (48h à l'avance), du lundi au vendredi, de 10h à 11h.

Participation financière : adhésion + 0.38 € par km

Ce service est à utiliser en dernier recours, après l'étude des autres solutions de transport, dont le transport à la demande Aléop (port du masque obligatoire pour tous à bord des véhicules). Informations et réservations : 02 40 98 33 03 (mairie).